

(RE)PENSER L'AVENIR DES TIERS LIEUX**Nadia CHETTAB***Docteur d'Etat en sciences économiques,
Professeure chercheure en économie
Université Badji Mokhtar
Annaba**Algérie***Résumé**

La pandémie du Covid 19 a accentué les mouvements entropiques socio-politiques et économiques : les règles, les critères, les normes ont été remis en question à tous les niveaux (macroéconomique, microéconomique et méso-économique). Ces bouleversements inédits ont mis en exergue de nouvelles manières de faire et de (re)penser l'avenir des tiers lieux pour (re)faire système.

L'examen du présent montre la nécessité et l'urgence de penser, aujourd'hui, les conditions et les dispositifs à mettre en place sur nos territoires pour asseoir « l'économie de la vie » sur des processus productifs complets.

Mots clés : Tiers lieux, Territoire, Prospective, Processus productifs complets

Abstract

The Covid 19 pandemic has accentuated socio-political and economic entropic movements: rules, criteria, standards have been called into question at all levels (macroeconomic, microeconomic and mesoeconomic). These unprecedented upheavals have highlighted new ways of making and (re)thinking the future of third places so that they (re)make a system.

The examination of the present shows the need and the urgency to imagine nowadays the conditions and the devices to be put in place on our territories to establish the "economy of life" on complete productive processes.

Keywords: Third places, Territory, Prospective, Complete productive processes.

Classification JEL : H 41, O14, O31, P47

« Les temps difficiles créent des hommes forts.
Les hommes forts créent des temps prospères.
Les temps prospères créent des hommes faibles.
Les hommes faibles créent des temps difficiles »

IBN KHALDÛN¹

Le progrès économique mondial² faiblit. La vague des technologies numériques disruptives induites par la quatrième révolution industrielle du début des années 2010 n'a pas encore engendré des effets rapides et significatifs sur la productivité du travail et le niveau de vie. Une transition énergétique entamée à partir de la fin de la décennie 2010 et dont les défis restent à ce jour à relever³ témoigne de la vulnérabilité du modèle économique en cours

C'est sur fond de fragilités structurelles non corrigées que les effets de la crise sanitaire du Covid-19 puis ceux de la guerre en Europe ont frappé le cœur battant de la mondialisation, c'est-à-dire les dynamiques qui structuraient les différents chaînons dans la production mondiale. Les dégâts collatéraux sont aujourd'hui nombreux : les ruptures dans les chaînes de valeur mondiales, les changements dans le commerce international⁴ ainsi que les politiques et géostratégies des nations de premier plan. Ces changements ont remis en cause de nombreuses certitudes, entraîné beaucoup de désillusions, aggravé les inégalités et exacerbé les tensions sociales.

Le ralentissement brutal de la production mondiale induite par les différentes crises⁵, sans cesse renouvelées et l'accès limité aux ressources ont mis à nue les défaillances systémiques des chaînes d'approvisionnement et interpellé les États et les organisations sur leur dépendance excessive vis-à-vis des ressources naturelles non renouvelables et intrants de hautes technologies produits dans des pays tiers. La rupture particulièrement des chaînes de valeur mondiales qui a ébranlé la souveraineté et la sécurité des pays a orienté l'attention de ces derniers sur la recherche de l'organisation optimale et la reproduction de la complexité industrielle et, notamment, celle qui influe sur *l'économie de la vie*, c'est-à-dire, les secteurs

¹ Ibn Khaldûn est né en Tunisie en 1336 et décédé au Caire en 1406, Homme d'Etat, historien, géographe, économiste, démographe, penseur in « Prolégomènes, Al muqqadima, 1377 ».

² Le monde entre dans une ère où l'innovation, en tant que moteur de la croissance, est beaucoup moins efficace. A cet égard, Gordon (2012, p. 2) signale que la troisième révolution industrielle, celle des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a eu un réel impact sur la productivité dans le passé immédiat, n'entraîne aujourd'hui que peu de changements sur la productivité du travail et sur le niveau de vie. Voir in Is US Economic Growth Over? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds, CEPR *Policy Insight*, 63, 1-13. ^{3. 4 5}

³ On peut citer l'accès à l'énergie propre, le prix et le coût de la production énergétique ainsi que l'équilibre du mix énergétique

⁴ Considéré pendant longtemps comme un instrument d'une pacification des relations entre pays, le commerce international se révèle aujourd'hui comme un facteur de discordance entre nations. Exemple : USA/Chine, etc.

⁵ Crises à la fois sanitaires, économiques, sociales, environnementales et politiques à l'échelle de la planète.

de la santé, de l'éducation, de l'hygiène et de l'alimentation saine qui assureront une meilleure qualité de vie au citoyen et donneront une plus grande souveraineté à la Nation dans un contexte de recomposition du théâtre mondial avec toutes les contraintes que cela impose.

Cette versatilité de tout et de tous rend toute réflexion prospective difficile voire impossible à entreprendre. Les changements, notamment, menés en ce temps de crises ne peuvent trouver d'explication au niveau du marché mondial, dont le principe directeur repose sur l'efficacité économique par la réduction des coûts notamment. Le rêve de maintenir l'expansion économique par le seul mécanisme de marché ne peut être de mise à l'ère de la rareté des ressources. De ce fait, la recomposition du théâtre mondial n'est plus apte à répondre à un processus d'alliances alimentant un système d'appartenance politique éculé mais à un élargissement de ces alliances voire à leurs recompositions déterminées par une nouvelle donne « l'accès aux ressources de plus en plus rares », qui implique l'établissement de rapports de type nouveau entre les institutions, les systèmes politiques, économiques et sociaux de différents pays (cf. encadré 1).

Cette recomposition qui conjugue, stratégies géopolitiques et géoéconomiques des nations, formera l'une des restructurations les plus délicates et les plus déterminantes dans les affaires mondiales au cours des prochaines décennies (long terme). Les opportunités en termes de croissance et de commerce sont énormes, le danger l'est tout autant.

Encadré 1 : les nouvelles alliances dans la recomposition du théâtre mondial

- Elargissement de l'organisation de la coopération de Shangaï de 6 pays membres en 2001 (Chine, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan) à l'Inde et au Pakistan en 2016, puis à l'Iran en 2021. Cette organisation compte, aujourd'hui, 20 pays observateurs (Iran, Turquie, Émirats Arabes Unis, Arabie saoudite, Brésil, Argentine, Indonésie, Vietnam, Afrique du Sud, etc.).
- De nouvelles alliances à travers la réalisation du mégaprojet d'investissement (la route de la soie) et, plus récemment encore, du projet logistique (le corridor nord-sud de la Russie vers l'Iran et les pays de la péninsule arabique).
- Des alliances pour la souveraineté numérique. Dix-huit pays (Russie, Chine, Vietnam, Inde, Qatar, Thaïlande, Turquie etc.) se sont réunis le 24 août 2022 pour un projet de développement durable et sûr de l'internet.

Cette réalité complexe et inédite met notre sens de l'anticipation et de la prospective à rude épreuve : nul ne peut plus prétendre « prévoir » les chocs et les effets collatéraux et multiples de situations d'exception à venir. Mais, si l'anticipation de l'avenir reste encore soumise à de multiples inconnues malgré l'émergence, depuis peu, de grands enjeux globaux (transsectoriels, complexes et interdépendants et trans-échelles), l'examen du présent montre la nécessité et l'urgence de penser, aujourd'hui, les conditions et les dispositifs à mettre en

place sur nos territoires pour échapper, non seulement, à la dépendance aux énergies carbonées¹ mais également pour asseoir « l'économie de la vie » sur **des processus productifs complets**².

1. Le passage d'une réflexion prospective sectorielle à une réflexion prospective globale territoriale basée sur une (re)mise en système du couple « Economie-Société »

Dans cette recomposition contraignante du théâtre mondial, la vision du monde de demain doit être à la fois « individuelle et collective ». Collective, parce que les solutions aux problèmes posés sont d'ordre mondial ; elles sont à la fois technologiques, politiques et surtout géopolitiques. Individuelle, car la souveraineté nationale et la sécurité économique sont désormais posées comme enjeux déterminants pour toutes les Nations. Le monde est entré dans ce qui est, désormais, considéré par tous comme étant « la nécessaire résilience économique », autrement dit, la nécessité pour les pays de recadrer d'une manière fondamentale les politiques de développement pour plus d'inclusivité afin de recouvrer une meilleure maîtrise des ressorts internes du développement économique et social.

Cette prise de conscience salutaire suppose, donc, de passer d'une réflexion prospective sectorielle sur le territoire à une réflexion prospective globale, toujours sur le territoire, mais dans le cadre d'une approche de réconciliation de **l'économie nationale avec sa base sociale**, démarche longtemps éludée. Ceci permettra, non seulement, d'assurer le retour sur le territoire d'**un processus productif complet**, notamment, dans « l'économie de la vie » mais, également, de maintenir un niveau de production proche de son potentiel, et cela en dépit des chocs successifs.

Replacer l'évolution des systèmes productifs sur une dynamique unitaire « **Economie Société** » ne signifie pas se prêter à une révision des spécificités locales mais intégrer ces spécificités dans un cadre d'ensemble qui les maintient comme variantes présentes et actives, au moins potentiellement, dans cette dynamique de recomposition du théâtre mondial.

Rappelons, à cet effet, que les chocs communs sont de nature plus destructive, ils peuvent entraîner une désintégration plus poussée et une transmission plus rapide des crises, si le temps de réaction et de réaligement des politiques et institutions reste lent par rapport au changement économique et social en cours à l'échelle mondiale. A cet égard, l'histoire économique a montré que, dans de nombreux pays, les institutions et les politiques mises en œuvre pour atténuer l'impact initial d'un choc peuvent être efficaces si elles répondent à celui-ci dans le temps et en profondeur ou au contraire en prolonger la durée, voire l'aggraver et, de ce fait, affaiblir les capacités de résilience au niveau d'un territoire.

¹ Il s'agit ici d'aller au-delà de la question du développement des énergies de substitution.

² La production d'un bien et service suppose un processus productif complet intrinsèquement situé qui inclut la reproduction sociale de l'organisation productive, c'est-à-dire, la production concomitante de biens et services, de valeurs, de connaissances dans un cadre interactif avec sa base sociale, matrice de sa reconduction.

Dans ce monde complexe qui se dessine devant nous, au lieu d'attendre le choc et d'en adoucir les conséquences au moment venu, la compréhension des dynamiques qui remodelent l'économie devra se faire présentement pour anticiper sur les événements et ainsi avoir le temps pour que des évolutions sociétales s'opèrent sans approfondissement des fractures déjà présentes.

Attendre, c'est se résigner à subir le changement avec tous les bouleversements qu'il peut charrier. Anticiper les ruptures, c'est prévoir les changements de long terme et agir aujourd'hui en conséquence pour repositionner la société sur de nouvelles valeurs de création de richesse. L'importance n'est, donc, point la surveillance des chocs (politique, technologique, etc.), même si celle-ci demeure une action importante, mais le degré de réactivité et la vitesse de la prise de décision qui doivent prévaloir dans cette forme de « *destruction créatrice* »¹ qui s'impose au territoire. Dans cette nouvelle « combinaison de ressources productives », la dynamique de création correspond à un processus de génération et d'appropriation privative d'un ensemble de ressources² qui, combinées, finissent par donner naissance à des nouvelles marchandises, à la production et à l'appropriation de nouvelles technologies, méthodes et schémas d'organisation du travail et des marchés. De ce fait, la prévention et *l'anticipation des ruptures* sur les territoires doivent être au cœur des préoccupations pour que la phase de création soit plus forte et plus rapide que celle de la destruction.

Aussi, la construction du territoire sur de nouvelles valeurs et compétences, notamment dans l'économie de la vie, constitue-t-elle la meilleure garantie d'une plus grande résilience aux chocs exogènes ; elle permet aux pays d'écourter la période de récession ou, tout au moins, à mieux la traverser et d'assurer un rebond aussi vigoureux que durable. Mais, une telle réussite socioéconomique ne peut être atteinte sans donner à la société la place qui lui sied dans le processus de réflexion et d'action sur son présent et son avenir, car c'est grâce à l'empreinte sociale dans la démarche politico-économique que peut être reconstruit un processus productif complet à même d'atténuer le degré des chocs exogènes et d'accélérer la vitesse à laquelle les économies retournent à la normale après un choc.

2. Ce que nous enseigne l'histoire récente des tiers lieux

Penser l'avenir des tiers lieux requiert que soit d'abord précisée l'histoire récente de ces espaces d'innovation ouverts au public. À l'heure où l'économie mondiale est secouée par de multiples chocs ayant entraîné des crises multiformes (sanitaires, énergétique, alimentaire, etc.) à l'échelle de la planète, un phénomène apparaît de façon quasi concomitante dans les tiers lieux : l'ascension des mouvements de l'open (source/ innovation /hardware/Data) en réponse aux besoins et enjeux sociaux et sanitaires actuels.

Les usagers de ces espaces ont été les premiers à se mobiliser durant la pandémie du Covid-19. Puis s'en est suivi un mouvement mettant en pool commun les ressources de la connaissance qui ont démontré leur « Powerment » (capacité de contribuer) en proposant plusieurs projets innovants pour solutionner des problèmes locaux tout en procédant à l'essaimage de ces solutions à l'échelle mondiale grâce à une logique d'ouverture fondée sur le partage des données

¹ Définie par J.A. Schumpeter, théorie de l'évolution économique, Dalloz, 1935).

² Ces ressources peuvent être scientifique, technique et financière.

et de la documentation (open Science/Data). Ces mouvements des communs de la connaissance¹ ont transformé, à la fois, les pratiques sociales et politiques mais, également, les aspects juridiques de la propriété intellectuelle.

Plus qu'un nouveau mode d'organisation du travail et de la production, les tiers-lieux apparaissent désormais comme des espaces abritant une nouvelle *forme de socialisation* conciliant émancipation des citoyens et nouvelles pressions internes et externes poussant à la formalisation des règles selon les standards dominants transmis par les échanges économiques, le progrès technique, etc. Ces tiers lieux, au-delà de leur composition technique et économique, comportent les germes d'une révolution sociale, économique et culturelle qui remet en cause d'une façon radicale les fondements du modèle économique à l'œuvre.

3. Les tiers lieux dans l'ascension des mouvements des communs de la connaissance, des dynamiques complémentaires et cumulatives qui refondent le monde actuel

L'impact économique de la pandémie du Covid-19 a démontré la pertinence des données ouvertes (*Open Data*) et l'information partagée. Cette initiative a été motivée par plusieurs besoins : la prise de mesures politiques éclairées et rapides, l'amélioration de la communication sur l'état de propagation de la pandémie, le besoin de réaliser une analyse scientifique face à cette pandémie difficilement maitrisable, l'élaboration en temps réel de son impact social et économique, etc.

Face à ces besoins de surveillance et d'interventions rapides, les tiers lieux ont joué un rôle important dans l'atténuation des conséquences de cette pandémie. S'articulant sur les mouvements des biens communs décentralisés et ouverts, portés par des communautés informelles et des réseaux plus structurés, les usagers des tiers lieux se sont avérés receler des capacités spécifiques leurs donnant la possibilité d'agir promptement et efficacement par :

(i) la faculté de capitaliser grâce, notamment, à l'open source / innovation / science / data / hardware, (ii) la capacité de s'organiser et de prendre des décisions en temps réel et (iii) l'aptitude à trouver des solutions autrement.

L'externalisation (*Outsourcing*) des connaissances et la spécialisation de chaque utilisateur sur des compétences précises toujours plus ciblées, offertes au plus grand nombre possible d'opérateurs potentiels, ont induit un renforcement considérable des mouvements de communs numériques déjà à l'œuvre. Les échanges libres de la « connaissance codifiée » entre utilisateurs ont accéléré l'expansion des mouvements des communs numériques de la connaissance. Ces réseaux collaboratifs qui s'appuient, désormais, sur la puissance, l'agilité et la rapidité qu'offre l'Internet de haut débit s'affirment, alors, comme la base d'une nouvelle citoyenneté et d'un contrat communautaire à l'échelle mondiale faisant émerger une autre perception de l'espace économique et social.

¹ Ces mouvements sont anciens mais la pandémie du covid-19 a accéléré la formation de communautés mettant en pool commun des ressources d'innovation.

Loin de la seule valeur du profit, la valeur de partage de la connaissance avec l'ensemble de la société fait alors coïncider l'intérêt des communautés avec celui de la société et de son environnement. Les tiers lieux ont fait émerger de nouvelles formes d'organisation des rapports sociaux, économiques, culturels et environnementaux. Les comportements, les normes, les valeurs, l'éthique et les connaissances que les communs numériques transmettent à la société forment, désormais, le capital social nécessaire à la construction de sociétés civiles participatives et de cultures socialement cohésives. Ces mouvements des communs impriment les marques d'un « Monde en transformation » et introduisent de nouvelles façons d'acquérir la connaissance et de travailler, particulièrement, en insufflant l'éthique du collaboratif et le respect de l'environnement.

Ces mouvements des communs numériques de la connaissance ont montré, non seulement, combien la collaboration et l'inventivité peuvent apporter une réponse rapide à de nouveaux enjeux parfois vitaux et renforcer la résilience d'un territoire mais surtout transformer, à la fois, les pratiques sociales, politiques et les aspects juridiques de la propriété intellectuelle. Ils se sont imposés comme formes possibles d'organisation des rapports dans un système économique, longtemps, dominé par le duo « État-Marché ».

4. La propriété intellectuelle dans les tiers lieux, pas de monopole mais une « creative commons »

La caractéristique des réseaux de l'open qui structurent de plus en plus l'espace mondial, en ignorant les frontières, sont fondées sur des liens faibles¹ mais la force de ces liens extrêmement riches et multiples tient à leur bas niveau d'institutionnalisation et l'absence de structuration formelle. Ce qui donne à ces réseaux peu de visibilité mais une grande capacité d'action. Loin de constituer une relation transnationale ponctuelle, les réseaux collaboratifs formés autour de ressources numériques communes reliant les forces de la connaissance du monde prennent la forme de dynamiques récurrentes.

Ce passage de mouvement des communs numériques à des réseaux collaboratifs transnationaux altère les avantages relatifs à la propriété intellectuelle et ouvre l'accès à beaucoup de ressources matérielles et immatérielles. C'est à contrecourant des fondements du Marché capitaliste basés sur l'intérêt individuel et le gain matériel pour moteur que les réseaux collaboratifs promeuvent les intérêts collaboratifs et développent des dynamiques fondées sur un désir profond de relation et de partage avec les autres. A l'opposé de l'acteur économique qui actionne les droits de propriété, développe le principe « caveat emptor » et recherche l'autonomie, les réseaux collaboratifs qu'abritent les tiers lieux privilégient l'innovation en source ouverte, la transparence et la recherche de l'intérêt de la communauté. Autrement dit, ces réseaux collaboratifs optimisent la production par les pairs, l'accès universel aux connaissances et l'inclusion, c'est-à-dire, toutes les valeurs vitales pour entretenir et créer le capital social dans la société civile. Ce qui donne à la production en réseau des avantages² par rapport à des

¹ Voir à cet effet, Mark Granovetter , 2000

² La charte du MIT énonce clairement que les créations et les procédés développés dans un Fab Lab peuvent être protégés par son auteur ou inventeur mais celles-ci doivent rester utilisables par des tiers. L'article L613-5 du CPI prévoit que « *les droits conférés par le brevet ne s'étendent pas : a) Aux actes*

solutions propriétaires qui, elles, demandent de forts investissements, impliquent des risques et des rigidités considérables et entraînent une surconsommation de ressources. Cette différence fondamentale induit progressivement un processus de substitution entre « les réseaux » et « les marchés », la propriété, plus longue et plus difficile à obtenir, devient moins intéressante que l'accès à une communauté où l'on travaille de pair à pair. La recherche de l'intérêt individuel est, alors, tempérée par l'attrait des intérêts collaboratifs qui assure une qualité de vie durable pour un plus grand nombre. Dans ce contexte inédit, la relation positive entre capital social et développement local devient centrale.

5. Les tiers lieux : Les piliers de la (re)territorialisation du processus productif complet

(Re)penser l'avenir des Tiers lieux¹ dans l'optique de l'économie de la vie, c'est placer la question de l'évolution des tiers lieux dans une vision plus large relative à la question de processus de changement du modèle économique² qui privilégie la dimension dynamique des processus de production et d'innovation sociale³. La singularité des crises successives tient au fait qu'elles vont accélérer la reconfiguration des chaînes de valeur au nom de la résilience (replis vers des productions plus sûres). C'est bien là une forme de confrontation de la mondialisation aux coûts de la résilience. Et, ce qui est en jeu, ce n'est pas la fin de la mondialisation mais ses formes et modalités futures d'expression dans et sur les territoires.

C'est pourquoi le renforcement de l'économie de la vie devra constituer le cœur des stratégies gouvernementales, et c'est dans cette perspective que l'avenir des tiers lieux, creuset de l'innovation sociale, devra être pensé. Les tiers lieux sont de véritables facteurs critiques d'une économie de la vie dont les retombées dépendent fortement de la qualité de l'intégration réalisée entre « Economie et Société ». L'importance des tiers lieux, de leur multiplication et variété, de

accomplis dans un cadre privé et à des fins non commerciales. b) Aux actes accomplis à titre expérimental qui portent sur l'objet de l'invention brevetée... ». Et en matière de droit d'auteur, l'article L.122-5 du CPI stipule que « lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire : (...) Les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, à l'exception des copies des œuvres d'art destinées à être utilisées pour des fins identiques à celles pour lesquelles l'œuvre originale a été créée et des copies d'un logiciel autres que la copie de sauvegarde établie dans les conditions prévues au II de l'article L. 122-6-1 ainsi que des copies ou des reproductions d'une base de données électronique ».

¹ Ce concept fait référence aux travaux de Ray Oldenburg dans les années 1980 dans lesquels le tiers-lieu représente un espace intermédiaire entre le domicile et le lieu de travail. Ces espaces peuvent prendre plusieurs formes : makers, fablabs, espace coworking, etc.

² Il s'agit de sortir de la course vers le bas des modèles sociaux, c'est-à-dire des logiques de la « compétitivité-coût » et construire une croissance axée sur la « compétitivité-productivité » : montée en gamme des qualifications y compris pour les emplois considérés aujourd'hui comme peu qualifiés, créations de nouveaux métiers et promotion de l'innovation sociale.

³ L'innovation sociale se différencie de l'innovation technologique ou organisationnelle. L'objectif principal de l'innovation sociale ne concourt pas à la recherche d'un gain économique aux sens marchand (recherche d'un avantage concurrentiel) ou organisationnel (amélioration de l'efficacité ou de l'efficience dans le fonctionnement d'une entreprise), mais plutôt dans une amélioration sociale : réduction des inégalités et sociétés plus inclusives, promotion du lien social, etc.

leur complémentarité dynamique, a longtemps été sous-évaluée et jamais considérée comme facteur structurant du développement industriel d'un pays.

A l'heure où la désindustrialisation relative qui frappe un grand nombre de pays développés n'est plus compensée par l'importation des intrants technologiques en provenance des pays à bas coûts (cf. encadré 2), il devient important de reconnaître le rôle, de conserver les fondamentaux et de fortifier les activités des tiers lieux dans un objectif stratégique de (re)territorialisation du processus productif complet sur le territoire. Dans ces ruptures de trajectoire du développement du système productif, la valorisation des tiers lieux comme piliers de la (re)territorialisation du processus productif peut constituer le point de départ le plus immédiat.

Encadré n° 2 : un processus de production hybride, une désindustrialisation relative de grande ampleur et plus grave qu'on ne le croit

Le phénomène de délocalisation des sites de production, longtemps sous-estimé, a déstructuré **le processus productif complet** qui gît sur le territoire. Cette exportation de l'outil de production s'est traduite par l'abandon des activités à fort coefficient de main-d'œuvre et à faible contenu technologique ; ce qui a contrarié **la forme spirale et composite** du processus productif complet. La segmentation entre « services cognitifs territorialisés sur le territoire/système productif implanté dans les pays à moindre coût » n'a pas été sans risque, elle a entravé l'articulation par laquelle s'opèrent « **l'action économique** » et « **le changement social** » sur le territoire, éléments de base du développement. Cette « perte de substance économique » a fini par engendrer de grave déperdition de compétences et de métiers sur le territoire. Et, à une échelle plus large, la déconnexion du système productif de sa base sociale « reproductive » a engendré un **processus de production hybride**, ce qui a nourri et entretenu une **désindustrialisation relative** sur le territoire. La caractéristique principale de ce processus de production hybride est qu'il n'intègre pas toutes les activités nécessaires devant permettre la reproduction des conditions matérielles et sociales de la production de biens et services à l'échelle d'un territoire. Ce processus productif en demi-teinte a altéré progressivement le réseau de liens horizontaux et transversaux qui instaurent la confiance réciproque et l'engagement mutuel et permet aux citoyens tout autant qu'aux institutions de fonctionner harmonieusement et efficacement

Dans cette perspective, les tiers lieux, ces espaces d'innovation qui recèlent des ressources non-marchandes actives et forgées spécifiquement sur le territoire, pourront former la trame des systèmes productifs industriels. Ils relieront l'activité de production de biens et services à l'activité, consciente ou inconsciente, de reproduction des facteurs humains et matériels de cette même production. Ce qui met prioritairement l'accent sur le jeu collectif des acteurs, c'est-à-dire, sur les logiques d'interaction et d'interdépendance constitutives d'un processus d'apprentissage dans un environnement considéré non pas comme extérieur aux faits productifs

mais directement endogénéisé dans les mécanismes de création de ressources spécifiques sur le territoire.

Ainsi, l'endogénéisation des tiers lieux, particulièrement dans les secteurs de l'économie de la vie, n'est envisageable qu'à partir du moment où l'on abandonne la problématique de l'allocation optimale de ressources génériques¹ pour se placer dans une problématique dans laquelle la production et les processus de changement sont au cœur des stratégies de développement du pays. Dans cette optique, le territoire n'est plus considéré comme un réservoir de ressources génériques mais comme le résultat d'un processus de production et d'innovation, entendu comme processus séquentiel de reconstruction de ressources spécifiques à l'échelle du territoire national.

Dans cette matrice industrielle complexe en recomposition, les tiers lieux dotés des technologies numériques de dernières générations se posent alors comme une capacité créatrice du tissu productif qui, en organisant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, disposera de moyens pour mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles de favoriser grandement l'innovation sociale spécifique à chaque territoire. De ce fait, la reterritorialisation du tissu productif ne reposera pas uniquement sur l'existence de certaines économies externes, mais essentiellement sur celles de structures aptes à internaliser certains effets externes déterminant le développement du tissu productif local.

Cet ancrage du processus de production complet sur le territoire se posera alors comme la modification d'une « logique de système » à base territoriale dans laquelle les tiers lieux sont dotés d'une capacité à canaliser les comportements individuels et collectifs vers des réponses favorables à une réimplantation des métiers et des compétences ainsi qu'à leur reproduction et leur développement à partir du territoire local.

6. Les Tiers lieux et le carré magique « Emancipation citoyenne, Remobilisation des acteurs, Elévation du niveau de vie et Adaptation au changement »

L'histoire économique récente a montré que les tiers lieux ne sont pas des espaces d'innovation ouverts comme les autres. La pandémie de Covid-19 a particulièrement eu pour effet d'intensifier les activités et la multiplicité des manifestations avec une attention soutenue pour le processus de production et de circulation de nouvelles connaissances.

Toutefois, la mise en exergue de l'importance des tiers lieux comme vecteur du changement économique et social, à elle seule, demeure incomplète et inopérante tant que l'on n'a pas identifié les conditions sous lesquelles la (re)territorialisation du processus de production complet est réalisable pour une réconciliation de l'économie avec sa base sociale.

Le *modus operandi*, encore largement inconnu, de la construction territoriale de dynamiques industrielles structurées sur l'articulation de « l'action économique » et du « changement social » nécessite de comprendre de quelles manières se régénèrent, sous des formes localement

¹ Les ressources sont dites génériques lorsque leur présence est indépendante du processus de production ou de la dynamique sociale. Le générique est défini comme une donnée exogène.

cohérentes, le travail, les relations, la culture, les infrastructures matérielles et immatérielles qui donnent identité à un lieu et en font un noyau original ainsi qu'un élément important dans la dynamique industrielle du pays.

Cette dynamique de (re)territorialisation du processus de production complet par les tiers lieux permettra l'émergence sur ce territoire d'une coordination globale entre les différents acteurs économiques, ce qui ne manquera pas d'induire une flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences, sans pour autant porter atteinte à la stabilité du contexte territorial. Cet aspect est d'autant plus important que la destruction par l'innovation des capitaux anciens et l'ancrage de nouveaux métiers ainsi que la création de nouvelles compétences est un processus complexe qui alimente la concurrence et élève le coût de l'investissement. Le changement n'est donc pas un jeu du hasard ou d'un concours bienheureux de circonstances, il est le résultat d'une réorganisation socio-institutionnelle¹.

Dans cette période d'évolutions qui affectent en profondeur les processus de production, les tiers lieux peuvent, alors, jouer un rôle capital dans la mise en mouvement de l'économie de la vie. Ils peuvent se poser comme des espaces d'innovation sociale capables de générer les conditions d'un « rédemption » durable du processus de production redevenu, enfin, complet.

Consacrés locomotive du changement, les tiers lieux animés par de nouvelles dynamiques s'érigeront comme espaces de réconciliation entre Economie et Société. Cette vision élargie de la performance des tiers lieux invite à penser une conception et une pratique émancipatrices renouvelées qui seraient libérées des illusions et erreurs du passé qui entravaient toute créativité, toute rupture effective. L'idée qu'il y avait là une voie assurée, linéaire, un chemin tout tracé vers l'augmentation de la productivité et, in fine, de la croissance économique n'a plus cours.

Aujourd'hui, l'amélioration de la performance des tiers lieux ne trouvera de réponse que dans une prise de conscience bienvenue, dégageant le terrain pour une nouvelle conception et une pratique actualisée de l'émancipation citoyenne. C'est avant tout de la mise en forme et en mouvement, pratique et intellectuel, du potentiel des usagers des tiers lieux qu'advient le développement de l'*auto-émancipation* devant former l'intelligence territoriale proactive : créer l'inspiration, stimuler et pousser vers l'excellence quand on n'a pas d'autre choix, devra animer la volonté de chacun qui pourra puiser dans le travail des autres via les réseaux nationaux et notamment internationaux de partage du savoir, dans un esprit de collaboration permettant l'intégration individuelle et/ou collective dans les communs de la connaissance sur ces questions.

Cette forme d'*émancipation universelle* effective pourra alors devenir une énergie sociale puissante et si profondément agissante qu'elle pourrait être utilisée ou canalisée pour conduire et s'adapter rapidement au changement, dynamique devenue récurrente. La force de la poussée émancipatrice serait telle que des projets de changement très divers et dans différents domaines pourront diriger l'ensemble social sur de nouvelles valeurs.

¹ Tout l'enjeu du développement économique en ces temps incertains repose sur le dépassement des cadres traditionnels, institutionnel et structurel (gouvernance centralisée, rigidité des structures institutionnelles etc.) et l'adoption par le Gouvernement de mesures structurelles nécessaires pour créer un environnement favorable à son développement.

Mais l'émancipation universelle tout comme l'émancipation sociale du plus grand nombre ne sont possibles qu'avec la remobilisation de l'ensemble des acteurs du développement. Il s'agit, en fait, d'un impératif pour une sortie de crise, d'une exigence pour un autre modèle économique et social, bâti sur de nouvelles valeurs partagées où l'on doit faire plus et mieux que par le passé. C'est l'ouverture sur une période nouvelle où toutes les sociétés, tous les usagers des tiers lieux où qu'ils soient, sont dotés d'un potentiel quantitativement plus vaste et qualitativement plus varié que ce qu'ils avaient à disposition dans un passé pas très lointain : les nouvelles conditions économiques et environnementales l'exigent, la raison libérée des fausses idées le rend pensable et la dimension sociale le permet.

Cette nouvelle donne est caractéristique de l'ère à venir. Elle en constitue une de ses dimensions majeures et implique conséquemment des outils et méthodes de gestion basées sur des critères renouvelés de la dimension sociale de la création de valeur et adaptés à un monde de l'instantanéité, et une société de la connaissance partagée et structurée sur des réseaux open source.

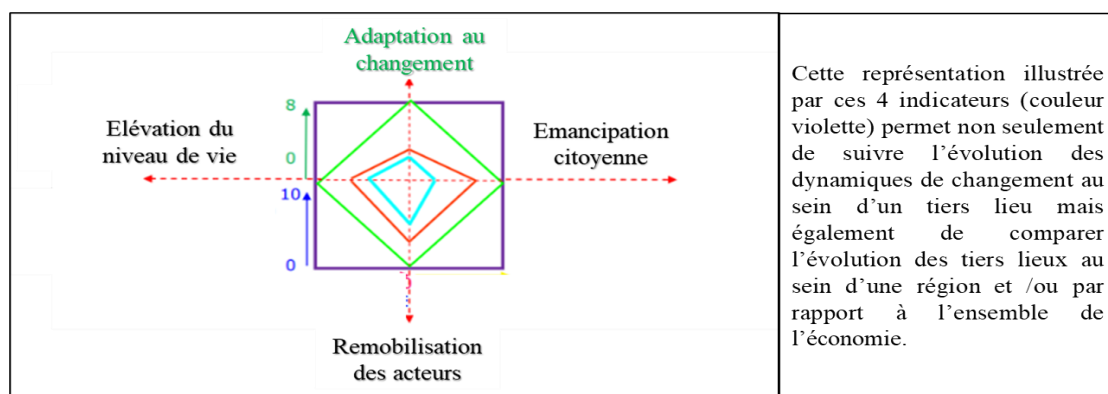
Partant du fait que les sociétés sont des systèmes adaptatifs dont l'aptitude au changement dépend de la base de *connaissance utile et utilisable*, quatre dimensions fondamentales de nature différentes dont l'atteinte simultanée et globale ou tout au moins proportionnée pourrait donner cohérence à de nouvelles initiatives cherchant à modifier de nombreuses attitudes ou réajuster certaines pratiques : Emancipation citoyenne, Remobilisation des acteurs, Elévation du niveau de vie et Adaptation au changement. Le carré formé par ces 4 dimensions (Cf. figure 1) est dit magique ; à l'image du carré de N. Kaldor¹ ; il demeure un état idéal tant il est irréalisable dans l'immédiat. Cependant, et à la différence du carré de Kaldor, son institutionnalisation, dès à présent, peut engendrer à moyen terme d'importantes dynamiques en forme spirale et composite du processus productif.

Ce carré magique propose une vision élargie de la performance des tiers lieux et le suivi de ces critères peut être un instrument de pilotage stratégique utile à moyen et long terme pour définir et mesurer le degré de puissance d'un espace d'innovation à travers le degré de positivité et la volonté de sa communauté à avancer sur la voie de l'économie contributive.

Des seuils critiques pourraient être fixés à l'intérieur de chaque tiers lieu d'innovation et ces indicateurs structurels peuvent servir de base aux décisions managériales dans la production de *connaissances utiles et utilisables* pour dépasser les faiblesses structurelles et faire de cet espace un centre de valorisation des ressources locales et de mobilisation des compétences au service du développement territorial.

¹ Le carré magique de Nicholas Kaldor (1908-1986) est une représentation graphique radar de la santé économique d'un pays

Schéma n° 1 : Le carré magique, le cadre d'évaluation de la volonté qu'a un tiers lieu pour évoluer vers une économie contributive



Plus la forme et le fond des politiques mises en œuvre dans les tiers lieux sont proches de la forme idéale du carré magique (couleur verte), plus la situation de cet espace d'innovation s'érige en pilier de l'écosystème industriel.

La valeur ajoutée de ce carré réside moins dans son impact sur l'organisation de l'espace que sur sa contribution effective dans la promotion de l'émancipation universelle pour l'ancrage d'une intelligence territoriale à même de conduire le changement et d'orienter les pratiques quotidiennes de management.

C'est, précisément, l'absorption par les tiers lieux via les réseaux « d'open¹ » des connaissances, des ressources et des compétences situées en dehors du territoire et leur croisement avec celles développées localement qui vont constituer un continuum de savoirs pour l'industrie qui, à son tour, les assimile à partir de son intelligence et de ses capacités internes afin de développer de nouvelles approches et innovations industrielles.

Cette situation nouvelle où, à l'intelligence interne de l'entreprise s'ajoute l'intelligence extérieure, à la fois, ancrée dans le territoire et connectée au reste du monde, caractéristique de la transformation fondamentale de l'industrie, va faire entrer l'industrie dans une nouvelle ère. Cette jonction « économie physique-intelligence extérieure » ouvre alors aux entreprises un large champ de reconversion et de création d'activités productives, commerciales, financières et d'ingénieries. Elle libérera davantage de potentiel de croissance et garantira également l'efficacité dans la chaîne d'approvisionnement et de distribution, élément fondamental des activités industrielles en devenir, voire du devenir même du territoire.

Cette double dynamique qui transcende les échelles géographiques en combinant les dimensions locale, régionale, nationale et, souvent internationale, constitue un processus structurant de reconversion technologique, de gains de productivité et d'insertion avantageuse dans les chaînes de valeur mondiales.

¹ Rappelons à cet effet, que l'innovation est organisée en réseaux mondiaux

7. L'Algérie à l'heure de l'« universalisme » : des tiers lieux fondés sur la concertation et la contributivité

Alors que le champ des possibles n'a cessé de se réduire durant ces trois dernières décennies pour l'industrie algérienne, un chemin – certes, encore à ses débuts et semé d'embûches – laisse entrevoir une possible sortie du tunnel. Touchée par une désindustrialisation « prématurée » et aggravée par la 4^{ème} révolution industrielle, l'Algérie amorce en ce début de cette décennie sa phase de transition vers l'*universalisme* devant préparer l'ensemble de sa population et de ses entreprises aux changements sociaux et technologiques déjà en cours à l'échelle mondiale.

Tout l'enjeu est de penser une sortie d'un monde industriel et marchand fondé sur la rationalité néolibérale, structuré par des dynamiques économiques, politiques et d'innovation descendantes pour passer à une appréhension nouvelle du rôle du citoyen dans son émancipation économique et sociale dans un monde de partage ouvert tant à l'intérieur que sur l'extérieur.

Dans le sillage de cet élan qui se veut de rupture et d'une politique volontariste, l'Algérie a entrepris la réactualisation de son Schéma National d'Aménagement du Territoire (le SNAT) à l'horizon 2030. Elle a inscrit, dans la perspective d'acquisition de sa souveraineté économique, l'investissement dans les infrastructures de liaisons comme ligne directrice de sa stratégie de démocratisation de sa base sociale aux nouveaux procédés technologiques et modes de fonctionnement des affaires, d'une part et d'émancipation vers la création de valeur et d'innovation sociale, d'autre part.

La question du sens, des buts, des possibilités, des attentes véhiculés par la 4^{ème} révolution industrielle renvoie en Algérie inévitablement aux moyens et pressions nouvelles, aux contenus inédits de l'émancipation universelle, à ce qui serait en rupture avec les formes traditionnelles d'une émancipation restreinte, élitiste, pour devenir l'exigence d'une émancipation pleine et générale ouvrant la voie à l'acquisition d'une intelligence territoriale.

Dans cette perspective, les modes d'intervention des pouvoirs publics se sont, aujourd'hui, recentrés sur la construction de l'économie contributive en veillant au rapprochement et au croisement d'une logique d'aménagement numérique du territoire orientée vers l'offre de services et avec celle de la prise en charge des besoins des citoyens. A travers une démarche d'intégration de tous les changements novateurs dans la production de biens et services ainsi que dans les interactions entre le citoyen et les institutions, les pouvoirs publics cherchent à enraciner dans la société les fondements d'une économie contributive.

Dès lors, la politique de développement local devient centrale dans l'objectif de croissance économique du pays dans la mesure où la cohésion sociale et territoriale devant assurer des modèles de production et de consommation durables nécessite, non seulement, la création de flux de connaissances utiles et le développement de réseaux locaux-nationaux mais également la construction d'un écosystème local qui contribue à la valorisation des ressources tant matérielles qu'immatérielles du territoire à l'échelle internationale.

La dimension universaliste, générative de ces politiques et mobilisatrice de ces engagements, participe en fait d'une prise de conscience (plus ou moins) collective qui consiste pour une société à placer au premier rang de ses préoccupations le souci constant de développer et de préserver une capacité cognitive et d'innovation permettant son intégration dans un monde moderne ouvert en tout et pour tous.

Dans ce cadre-là, la ville d'Annaba a été choisie pour former une wilaya pilote dans l'édification du premier tiers-lieu d'innovation en Algérie. Cette initiative, qui a coïncidé avec l'avènement de multiples crises (sanitaire, alimentaire, etc.), a fait prendre conscience de la nécessité de répondre rapidement à des problèmes concrets, localisés et relativement spécifiques. L'innovation sociale est devenue alors un moyen possible pour contribuer dans une démarche collective à une reprise des activités en misant sur l'apprentissage, l'innovation collaborative et l'investissement axé sur la valorisation du potentiel de savoir et savoir-faire.

Le tiers-lieu devait amener des dynamiques complémentaires aux stratégies plus générales de l'innovation en R&D en tenant compte des spécificités locales et des aspects inter-régionaux. La production de l'innovation sociale devrait donc contribuer à des transformations sociales significatives, modifiant ainsi substantiellement ce qui existait jusque-là. Ce qui soulève à la fois les questions d'émancipation citoyenne, de mobilisation des acteurs, d'élévation du niveau de vie et d'adaptation au changement.

Encadré 3 : Productivité économique et rendement social

Pendant longtemps, l'innovation en R&D a été considérée comme le facteur déterminant de la compétitivité et de la croissance économique. Cette condition est, certes, nécessaire et suffisante dans un cadre stable et permanent¹. Mais, dans un contexte mondial en perpétuelle mutation portée tant par la globalisation des technologies numériques et l'émergence de réseaux que par l'épuisement des ressources, l'absence d'innovation sociale constitue des limites à la dynamique de croissance. Ce dernier processus est à la source même de la transformation structurelle.

Autrement dit, dans un contexte de mutation, la maximisation de la productivité économique ne peut être atteinte sans la maximisation de la productivité sociale. La maximisation de la productivité économique se rapporte aux conditions d'exploitation et la maximisation de la productivité sociale se rapporte aux conditions de structure et au niveau d'intégration de l'espace social. Cette condition de rendement social optimal assure l'*Upgrading* du territoire pour une croissance plus inclusive et soutenue.

Mais, si les principes d'un État social actif incitant les individus à développer leurs capacités propres pour améliorer leur employabilité tout en prenant en considération les spécificités et besoins de chaque territoire sont respectés, il n'en demeure pas moins que l'allégement de l'arsenal juridico-administratif décidé par l'État peine à se concrétiser localement.

¹ Par régime stable et permanent, il est fait référence à l'économie réelle dans les périodes de stabilité économique où dans la plupart des secteurs et pour des périodes pouvant comprendre plusieurs années, les consommations et les productions restent sensiblement constantes et de même nature.

Aussi, l'adoption d'une démarche pragmatique pour sensibiliser les autorités locales sur la création du tiers lieu et faire participer un large public à cette initiative dans un milieu où le sujet n'était pas encore réellement connu a constitué un véritable défi.

La stratégie que l'on a adoptée a consisté d'abord à faire un forcing pour assouplir la rigidité des institutionnels locaux et à acquérir leur adhésion et support au projet mais aussi et surtout à mobiliser et à fédérer de jeunes citoyens autour de ce concept de tiers-lieu, creuset d'acquisition du savoir et savoir-faire jusque-là détenus respectivement par l'université et l'entreprise. L'idée première était donc de commencer le tissage de l'émancipation sociale en levant la confusion entre certains domaines du savoir et des valeurs d'une part et en mettant en relief la nécessité et les avantages liés à l'intégration aux réseaux de partage des connaissances¹, d'autre part. Le but était de dépasser le paradigme des processus individuels et collectifs d'apprentissages cumulatifs en vigueur pour montrer que la création de la connaissance utile dans les tiers lieux passe par une insertion dans les réseaux distributeurs de savoirs et d'expériences pratiques.

Toute la difficulté dans l'édification d'un espace d'innovation public a été de parvenir à définir et faire accepter quelques principes fondamentaux (partage, primauté du collectif, bien commun, groupement d'intérêt général, etc.) tant au niveau des institutions que des entreprises et des citoyens.

L'accent a été alors mis sur les capacités du tiers-lieu à faire émerger sur la wilaya une croissance plus inclusive et à rendre le territoire plus résilient aux chocs extérieurs dans un environnement turbulent ; deux idées clés ont été mises en exergue : (i) les interactions entre les membres sur les réseaux sont structurées sur le partage de connaissances qui va au-delà de l'acquis social tout en reconnaissant les spécificités propres à chacun, et (ii) la mise à disposition dans ces réseaux de différentes connaissances utiles visant la solution et le traitement des problèmes réels, ce qui constitue un levier stratégique tant pour le dépassement des hiérarchies entre détenteurs de connaissances que pour l'élimination des processus d'exclusion sociale qui en découlent. La question du « bien commun » s'en est alors trouvée actualisée et renforcée.

Tout un chacun a pris alors conscience que, face à la rupture induite par les technologies numériques de production², la création de richesse et l'innovation sociale ne pourront se concrétiser qu'à travers les interactions construites et les dynamiques tirées du croisement des systèmes (technologie, économie, culture, etc.) nationaux et surtout internationaux³.

Dans ce sillage et en misant sur l'horizontalité et la transversalité pour répondre à de problèmes concrets, localisés et relativement spécifiques, les débats ont porté essentiellement sur l'intérêt de l'innovation sociale et l'importance du développement de l'intelligence territoriale. L'accent a été mis, précisément, sur l'importance de la qualité et de la densité des activités économiques

¹ Il est fait ici référence aux réseaux open sources.

² Impression 3D, IoT, IA, etc.

³ Favoriser les logiciels libres peut avoir un impact positif à la fois sur la valeur sociale et la compétitivité nationale intérieure.

et sociales mais aussi sur la traduction des connaissances scientifiques et techniques acquises à travers ces réseaux ou développées in situ dans les activités productives.

Cette idée de développer une intelligence territoriale à partir du tiers lieu a été d'autant plus aisée à faire accepter que la prise en charge des problématiques de société et leur traitement par les seuls pouvoirs publics dans le cadre de mécanismes de marché a été jusque-là inefficace. Ce qui a renforcé la nécessité d'un renouveau du modèle social.

De ce nouvel état d'esprit a résulté une réflexion collective et une volonté générale qui s'appuient sur des dimensions relationnelles et évolutives coconstruites. Le projet collectif de *Annaba Innovation Center* (AIC), espace où s'expriment la capacité et la volonté des citoyens à forger leur propre destin, a commencé à gagner en lisibilité, voire de sens. Le consensus et la responsabilité qui y ont présidé tout au long de la maturation de ce projet ont débouché sur une avancée dans la croyance et l'adhésion à l'idée d'un progrès tiré par l'innovation sociale.

Une prise de conscience qui a conduit à un engagement des institutions et à un soutien massif des jeunes, notamment les start-ups et des diplômés sans emploi.

Le projet semblait être à la hauteur des espoirs des start-uppeurs et des aspirations à l'origine des divers projets expérimentés par les mouvements sociaux institutionnalisés et transformés en politiques publiques. Ainsi, les engagements autour du projet commun de création du tiers-lieu semblent favorables à la transformation des statuts sociaux et la mise en conformité à de nouvelles normes sociales au nom de l'intérêt collectif.

Dans le cadre d'un assouplissement de l'arsenal juridique et d'une dynamique amorcée par ces jeunes acteurs conscients autant de leurs forces que de leurs insuffisances, guidés par un imaginaire à rendre possible, a émergé très rapidement une conception réaliste et réalisable de l'espace mis à leur disposition pour concevoir le tiers-lieu. De nombreux projets tripartites (public, entreprise et simple citoyen) ont pris forme (mises à disposition d'infrastructures par l'Etat, achat d'équipements par l'entreprise, prise en charge de l'activité par le citoyen) et des dynamiques constructives ont vu le jour :

D'abord, l'apport substantiel des pouvoirs publics a provoqué une mobilisation réelle et collective dans la wilaya : le rétablissement des rapports sociaux entre citoyens, entreprises et jeunes diplômés sans emploi et surtout l'accès pour tous aux biens publics et notamment de la jeune génération souvent confrontée au problème des trappes de l'inactivité.

Ensuite, l'engouement d'un grand nombre d'acteurs pour la co-production et le partenariat a donné lieu à des accords inter-entreprises qui ont choisi délibérément de coopérer au lieu de maintenir des relations de confrontation. Les arrangements ont été multiples et variés et les rapports qui en ont découlé se sont traduits particulièrement dans des relations de confiance et de partage des prérogatives.

Enfin, la création de ce tiers-lieu d'innovation a pris une dimension intergénérationnelle et rétabli la confiance entre la sphère institutionnelle locale, le monde de l'entreprise et la communauté de jeunes. S'envisageant comme dépositaires et administrateurs des générations présentes et futures, plusieurs acteurs avancent ainsi différentes propositions sous-tendues par

des formes de solidarité visant à asseoir et à consolider collectivement la convention qui lie les jeunes porteurs du projet et les autorités locales pour la création de cet espace dont les externalités seraient positives pour les générations présentes et à venir.

Ces démarches ont, par ailleurs, remis en cause l'idée de l'irréversibilité des trajectoires sociales (reproduction intergénérationnelle de la pauvreté, trappes à inactivité) largement répandue chez les jeunes et fait renaître l'espoir d'un avenir meilleur à travers la démarche d'inclusion et de partage que promeut le tiers-lieu. L'implication des jeunes comme vecteurs de promotion de nouvelles capacités et compétences, mais aussi de possibilités pratiques de production de l'innovation sociale en utilisant des nouvelles technologies a induit à la fois des nouvelles dynamiques d'émancipation et de démocratie sociale notamment chez les jeunes.

De cette co-construction (définition conjointe des politiques publiques et de leur mise en œuvre) a résulté non seulement une innovation institutionnelle qui se caractérise par l'évolution concomitante de deux sphères (communautaire et public) mais également un nouveau modèle qui se définit par la capacité d'institutionnaliser dans les entreprises et les collectivités locales les innovations produites et expérimentées socialement.

S'organise alors, sur un principe d'efficacité productive, un important travail d'identification et d'analyse des ressources territoriales et des compétences laissant un rôle prépondérant aux experts de la wilaya. Les données ainsi récoltées sont synthétisées dans une version de tiers-lieu révisé qui repose concrètement sur quatre grandes priorités participant à :

- **L'émancipation sociale** se réalise à travers de nouvelles combinaisons et de nouvelles façons d'agir, de coordonner et de réguler. Sous cet angle, la composante sociale repose principalement sur de nouvelles modalités de coordination et d'organisation (innovation organisationnelle) et sur de nouvelles règles et nouveaux mécanismes de régulation (innovation institutionnelle). L'intensification des interactions par la gouvernance distribuée, la co-production de services ou d'activités et la co-construction de politiques publiques, de même que le caractère pluriel de l'économie (mode de propriété, capacité d'hybridation des diverses ressources, etc.), représentent des dimensions relativement spécifiques de l'émancipation sociale.
- **La mobilisation des acteurs économiques** a permis l'accès à des services rendus possibles par le regroupement de personnes sur un projet commun. Ce qui est apparu le plus spécifique est cette nouvelle vision, voire un nouvel imaginaire qui rend possible de penser autrement et de trouver des solutions inédites. Ces acteurs économiques ont fait le lien entre la réponse à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits avec des aspirations qui supposent des transformations profondes. Ces interactions dans divers domaines ont permis la mise à niveau dans les apprentissages et la mise en adéquation entre l'offre et la demande d'emploi rendant plus facile la concrétisation des initiatives de la société civile et la création de valeur dans les entreprises.
- **L'élévation du niveau de vie.** Constituant un modèle inédit de collaboration, le tiers-lieu CIA de Annaba, fondé sur la concertation et la contributivité, reste à ce titre encore fragile. Même si le tiers-lieu n'attire pas uniquement des individus dotés d'un potentiel élevé à innover mais également des individus de tous âges (des étudiants aux retraités)

en recherche d'emploi, espérant créer par ce moyen leur propre activité, y compris en tant qu'autoentrepreneur, le nombre de projets entre les usagers du tiers lieu et les entreprises, malgré la création récente du fonds de financement des start-ups font que l'hybridation des ressources marchandes, non marchandes et non monétaires reste encore relativement faible. En somme, le futur du tiers-lieu et ses répercussions sur le niveau de vie des citoyens de la wilaya sera fonction de la concordance entre les aspirations et les rêves des usagers du tiers-lieu qui pourront se réaliser à travers l'innovation sociale et sa concrétisation en produits et/ou services par les entreprises partenaires.

- **L'adaptation au changement**, la création du CIA a permis de montrer que la contributivité des citoyens suivant des formes de politisation plus ou moins ordinaire et des pratiques efficientes ont pesé, non seulement, de façon décisive sur la détermination des politiques publiques en matière de développement territorial, mais ont également déterminé la production de règles nouvelles plus ou moins formalisées, étayées de principes de partage et de travail collaboratif. Dans ce cas, la notion de « path dependency » (dépendance du chemin parcouru) prend tout son sens et ne peut être que complétée par celle de « path building » (la capacité des acteurs de briser le cadre réglementaire et d'en constituer un autre). La continuité dans la jonction de ces deux dynamiques pourra constituer le mode de fonctionnement du tiers-lieu comme moteur dynamique de changement dans la création de valeurs sociales.

Ces quatre tendances, à l'état encore de démarrage, augurent d'une nouvelle coalition sociale portée par une « Révolution silencieuse et tranquille » menée grâce à la concertation mais surtout la contributivité de chacun et de l'ensemble qui ont su dépasser les inerties inhérentes à tout système centralisé.